



CLUQ
Comité de Liaison des
Unions de Quartier
de Grenoble

N/réf : MT/JLB/NR

Grenoble, le 29 juillet 2021

Monsieur Sylvain LAVAL
Président du SMMAG,
Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole chargé
de l'espace public, de la voirie, des infrastructures
cyclables et des mobilités douces
Le Forum - 3 rue Malakoff
38031 Grenoble Cedex

Objet : Demande de rencontre

Monsieur le Président,

Nous sollicitons votre attention sur une question qui pourrait entraîner à court terme de grandes difficultés pour les acteurs de Grenoble Alpes Métropole. C'est celle de l'accès aux équipements à dimension métropolitaine, voire plus large, localisés au cœur de Grenoble : services publics centraux, musées, cinémas, tourisme et patrimoine, services de santé.

Leur accès est affecté par des changements en cours ou à venir dans les conditions des déplacements, quant à leurs modalités et itinéraires. Ces changements peuvent être motivés par l'évolution de la ville à son contexte et aux demandes de ses acteurs. Dans tous les cas, pour qu'ils s'intègrent bien à la vie quotidienne des usagers du cœur de métropole, il importe que des possibilités de substitution leur soient offertes pour pallier aux restrictions de déplacements et que celles-ci ne soient pas discriminatoires entre les usagers.

Dès les années 70, Grenoble Alpes Métropole a été une des villes pionnières en France dans le développement d'un vaste réseau de transports en commun. Même si ce développement s'est généralisé dans beaucoup de villes françaises, Grenoble gagnera à garder cet esprit pionnier qu'elle a étendue aussi à l'accessibilité pour les PMR (plusieurs villes jumelées de Grenoble, consacraient au début du siècle des voyages d'étude sur l'accessibilité, en particulier dans les transports). Il est important de ne pas ralentir cet effort dont tous bénéficient, des familles avec enfants en bas âge aux personnes âgées.

Aujourd'hui, les modes de déplacements actifs (vélos, trottinettes) bénéficient de la construction d'infrastructures et du développement de nouveaux services. Si l'intention est louable de décongestionner les autres modes de déplacement grâce au développement de modes actifs, il faut toutefois vérifier que les résultats sont conformes aux promesses et que le service offert par le réseau de transports en commun gagne en qualité.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que pour beaucoup d'habitants de la métropole ou de l'aire urbaine avec les massifs montagneux, ces infrastructures ne vont pas jusqu'à leur domicile. La voiture reste donc indispensable, pour au moins une partie de leurs déplacements. Il faut donc leur offrir des solutions d'accès au centre métropolitain, directement ou avec une correspondance sur les transports en commun ou les mobilités actives.

Pour tous, la question est de trouver un parcours optimal et pour ceux qui démarrent avec une voiture, d'avoir une possibilité de parking en étape ou à destination. Chacun choisit entre plusieurs critères : le coût, le temps, et l'impact environnemental du trajet. Une belle avancée de l'application Métro-

mobilité consisterait à lui adjoindre un comparateur des trajets possibles sur ces trois critères, tenant compte des disponibilités dans les parkings.

Des conseils pourraient être aussi donnés pour guider, à plus long terme, les choix d'investissement en matière de véhicules, pour tenir compte de l'évolution de la réglementation quant aux autorisations d'accès à des zones protégées.

Nous sollicitons une rencontre pour engager, avec vous et vos services, une réflexion sur ces questions où nous apporterions l'expérience de nos adhérents quand ils se déplacent pour leurs démarches administratives ou leurs loisirs. Partant d'une identification des fonctions centrales, nous partagerions les attentes sur les diverses mobilités et les services, comme Métro-mobilité qui peuvent aider chacun à faire le choix optimal.

En espérant que notre proposition retiendra votre attention, nous vous prions d'agréer, M. le Président, l'expression de notre considération la plus distinguée.

La Commission Mobilité du CLUQ

Guy Waltisperger, Président du CLUQ